

Discours rapporté et point de vue dans la théorie polyphonique linguistique :

le cas des débats télévisés du magazine d'information *C dans l'air*

Léon-Mahdjoub, Inès

Université Paris-Sorbonne,
Sens, Texte, Informatique, Histoire (EA 4509)
mahdjoubines@yahoo.fr

1 Introduction

La question qu'on aborde dans cet article concerne l'étude de la dimension polyphonique, dans la configuration polysémiotique du discours médiatique. On analysera les stratégies discursives du magazine d'information et de débats télévisés *C dans l'air*, et leur rapport à la multiplicité des voix orchestrées pendant les séquences question-réponse, pour captiver l'attention du téléspectateur.

Les échanges question-réponse se produisent entre les invités plateau, l'animateur et les téléspectateurs. Ces derniers interagissent, en direct, avec les invités plateau, en envoyant des questions par : « sms », internet et réseaux sociaux. Ces questions seront sélectionnées par la régie, puis posées par l'animateur aux spécialistes venus débattre du sujet de l'actualité. Les téléspectateurs peuvent ainsi écouter les réponses en temps réel.

L'analyse, qui se situe dans le cadre théorique de la théorie scandinave de la polyphonie (2004), a pour objectif de montrer comment l'animateur (LOC)¹ va construire l'image discursive du téléspectateur, par le procédé du discours rapporté, pour légitimer ses interventions lui accordant ainsi, le statut d'interactant.

L'intérêt de notre travail est double ; la triple médiation orale, scripturale et visuelle caractéristique de l'émission *C dans l'air* offre une perspective nouvelle pour retravailler le concept de polyphonie dans sa dimension polysémiotique et interactive. Aussi, le cadre énonciatif du discours, dans lequel s'effectuent les échanges question-réponse, offre la possibilité de porter un regard différent sur la description de la configuration polyphonique de ce type de procédé.

L'article s'articule principalement en deux parties. D'abord, on décrira le dispositif audiovisuel de l'émission. On examinera les fonctions énonciatives de véridiction et de monstration caractéristiques du débat. On passera ensuite à l'analyse de la forme polyphonique où on décrira, dans un premier temps, le procédé du discours rapporté dans lequel ces fonctions énonciatives de monstration et de véridiction se réalisent. On identifiera, dans un deuxième temps, par des schémas, les êtres discursifs du discours, désormais (ê-d) ; les points de vue qu'ils expriment, abrégé en (pdv) ; ainsi que les liens énonciatifs qui les unissent. On déduira, pour finir, le rapport de distanciation qu'entretient l'animateur du débat, en tant que constructeur du discours, par rapport aux discours des autres « personnages » de son énonciation.

Les résultats de cette étude permettront d'ouvrir des pistes interprétatives, pour répondre aux deux questions suivantes : Pourquoi ces fonctions discursives ? Pour quelle stratégie communicative ?

2 Le dispositif audiovisuel de l'émission *C dans l'air*

C dans l'air est un magazine d'information du genre débats télévisés. C'est une émission quotidienne diffusée à 17h49, en direct sur France 5, depuis le 17 septembre 2001. Elle est présentée principalement par Yves Calvi, et dure soixante-cinq minutes. La finalité, annoncée par la production, est de revenir, en

compagnie d'invités, sur l'actualité culturelle, sociale et politique, afin d'aider le téléspectateur à en comprendre les enjeux.

L'idée de proposer ce programme revient à Jérôme Bellay, le patron d'Europe 1 et producteur de l'émission depuis ses débuts. Il a voulu adapter à la télévision le concept d'interactivité pratiqué depuis longtemps par la radio, où l'on donne la possibilité aux auditeurs de participer activement aux discussions sous forme de questions ou d'interventions.

L'émission se déroule en quatre séquences d'une durée variable : la séquence générique, la séquence ouverture, la séquence reportage/plateau débat et la séquence clôture. La séquence reportage/plateau débat, la plus importante, comprend quatre séquences débats ponctuées de trois courts reportages, qui illustrent le thème du jour. Une sous-séquence, à la fin du dernier débat, est annoncée comme consacrée aux échanges question-réponse entre les téléspectateurs et les invités plateau.

Cependant, un découpage temporel, réalisé à l'aide du logiciel Mediascope², nous a permis de constater que ces questions « sms », internet et réseaux sociaux, envoyés par les téléspectateurs, étaient posées par Yves Calvi juste après la première séquence reportage pour engager le premier débat. On a décidé, alors, de nous intéresser de plus près, à ces formes d'interaction, pour comprendre leur fonctionnement.

2.1 La dimension interactionnelle

Contrairement aux émissions de débats télévisés « classiques », où des discussions sur un thème proposé par l'animateur se déroulent uniquement entre le groupe de participants présents sur le plateau, le programme *C dans l'air* propose une interaction complexe, faisant intervenir la parole du téléspectateur, en direct, avec le groupe de participants sur le plateau, pendant l'émission. Une relation de dialogue triangulaire est ainsi instaurée entre les trois interlocuteurs: l'animateur, l'invité plateau et le téléspectateur.

Du côté de l'émetteur, il y a l'animateur, Yves Calvi, qui présente l'émission. Il a face à lui, deux instances réceptrices : un groupe de quatre participants invités sur le plateau et l'ensemble des téléspectateurs invisibles derrière leur écran de télévision. Les deux groupes d'interlocuteurs font partie du circuit communicationnel du débat. Ils seront tous les deux amenés à être locuteur à leur tour.

Dans le cas de notre exemple, l'animateur choisit d'amorcer le premier débat par une question de téléspectateur. Il prend pour cible le discours de ce dernier, il l'incorpore dans son propre discours et l'adresse, en le désignant par son nom, à l'invité plateau chargée d'en donner la réplique.

Cette pratique interactionnelle fera que le téléspectateur va se trouver, à cet instant T, exclu de la relation de communication directe entre l'animateur et l'invité plateau. Il est réaffecté, avec les autres téléspectateurs, au rang de témoin de l'interaction. Il est ainsi un simple *objet du discours*, et non le destinataire immédiat de cet échange.

Toutefois, même si le téléspectateur auteur de la question ne prend plus part au circuit communicationnel immédiat, il reste néanmoins concerné par le discours parce qu'il fait partie de la seconde instance de réception.

Pour distinguer ces deux instances de réception, des invités plateau et des téléspectateurs, on reprend les concepts utilisés par Charaudeau cités dans Miche (1995 : 243) : celui de « *destinataire immédiat* pour qualifier le destinataire qui a été choisi par l'énonciateur, et celui de *destinataire médiat* pour qualifier le destinataire qui n'est pas choisi par l'énonciateur, mais imposé par la situation d'interaction ». On peut schématiser cette situation interactionnelle entre l'animateur, l'invité plateau et le téléspectateur comme suit :

Téléspectateur → animateur → invité → téléspectateurs témoins de l'interaction
(discours cible) (Enonciateur) (destinataire immédiat) (destinataire médiat)

D'après ce schéma, le téléspectateur, témoin de l'interaction, a un statut de destinataire médiat. On exposera, dans ce qui va suivre, en nous basant sur des exemples de notre corpus, les différentes stratégies mises en place par la réalisation de l'émission, pour réintégrer le téléspectateur dans le dispositif de sorte à ce que son exclusion de l'interaction soit partielle.

2.2 La dimension visuelle et scripturale de captation du téléspectateur

Toute communication médiatique est tenue par deux types de contrat (Nel, 1990): un contrat d'information, qui détermine la nature de l'information traitée, et un contrat de captation. Ce dernier se conforme à deux principes : le principe de sérieux, qui engage la crédibilité de l'émission, et le principe de plaisir, ou captation, pour séduire le public par une mise en spectacle cherchant à émouvoir le téléspectateur.

Le sujet de l'émission, choisi pour cette étude, porte sur l'annonce de la mise en examen de l'ex-président de la République Nicolas Sarkozy, pour « abus de faiblesse » dans l'affaire « Liliane Bettencourt ». L'ex-président aurait abusé de la fragilité psychologique de la milliardaire française, héritière du groupe cosmétique l'Oréal, pour la convaincre de financer une partie de la campagne présidentielle de 2007. L'émission, diffusée le 22 mars 2013, a réuni plus d'un million de téléspectateurs. Un record d'audience pour ce type programme hors période électorale.

Les personnalités invitées à débattre sur le sujet sont trois professionnels des médias : Claude Weil, Directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur* ; Carl Meeus, Rédacteur en chef du *Figaro magazine* et Bruno Jeudy, Rédacteur en chef du service politique du journal du *Dimanche*. Enfin, on note, parmi les quatre invités, la présence d'un spécialiste de la question juridique ; Philippe Bilger, Magistrat honoraire et ancien avocat général à la cour de Paris.

2.2.1 La séquence ouverture



Figure 1 : L'animateur entre en contact avec le téléspectateur.

Il s'agit d'une séquence monologale. Yves Calvi, s'adresse au téléspectateur en le regardant droit dans les yeux. Plan rapproché, il donne le ton de l'orientation thématique qu'il souhaite développer avec ses invités sur le plateau de l'émission. Il met l'accent sur les termes : **coup de tonnerre, incompréhensible, acharnement, scandaleux**. Son débit est rapide. Il reprend les verbes « dénoncer », « infliger », utilisés par certains membres du parti politique de l'UMP³, pour créer une atmosphère de grande surprise, de stupéfaction et de grand drame. Sa stratégie est l'amplification et la dramatisation verbale par accentuation prosodique et gestes insistants. Il s'adresse à la composante psychoaffective du téléspectateur. Il cherche à susciter chez lui des émotions, l'étonner, l'inquiéter, afin d'éveiller sa curiosité et susciter chez lui des interrogations. Il se conforme, de la sorte, au contrat médiatique de captation.

2.2.2 La séquence reportage/plateau débat



Figure 2 : Première question de téléspectateur incrustée à l'écran.

La capture d'imagette ci-dessus montre un gros plan sur l'animateur au moment où il reprend l'interrogation d'un téléspectateur après le premier reportage, pour engager le premier débat. La question sélectionnée par la régie : *les termes du chef d'inculpation ne sont-ils pas curieux ?* est incrustée dans un espace qui lui est consacré en bas de l'écran. Le cadrage plan rapproché sur l'animateur au centre du dispositif, les yeux baissés, en train de lire la question provoque un comportement de mimétisme sur le téléspectateur qui va lire la question à son tour. Le contenu de l'interrogation est en relation avec l'orientation thématique donnée plus tôt par l'animateur. Les autres téléspectateurs peuvent faire le lien entre le mot « termes » cité dans la question du téléspectateur et l'intitulé de l'émission, incrusté en haut de l'écran, qui n'est autre que le terme choisi, par la justice française, pour inculper Nicolas Sarkozy.

2.3 La dimension orale

La question incrustée à l'écran sera reprise par l'animateur pour être posée à un invité plateau. Les instructions polyphoniques dans ce type de dispositif sont d'ordre prosodique (Pršir, 2012). En effet, l'animateur va prêter sa « voix » au téléspectateur pour que sa question soit entendue par les invités

plateau d'un côté, et par les autres téléspectateurs invisibles de l'autre (cf. 2.1). Toutefois, le contenu de la question du téléspectateur ne sera pas adressé directement à l'un des invités. En effet, l'animateur va mettre l'accent sur le mot « termes », en gras dans la citation, émis par le téléspectateur, qu'il va prendre comme support pour le développer dans sa propre question. Philippe Bilger, le spécialiste des affaires juridiques, est chargé d'y répondre.

YC- voilà pour les derniers événements depuis donc 24 heures/on a cette question de téléspectateur qui nous permet d'ailleurs de faire le point sur la question que je soulevais y a quelques instants heu Philippe Bilger/ les termes du chef d'inculpation nous dit ce sms ne sont-ils pas curieux? Alors est-ce qu'on peut rappeler d'abord exactement à quoi correspond cette mise en examen et qu'est-ce que la notion d'abus de faiblesse ?⁴

On a décrit, dans ce qui vient d'être dit, le dispositif audiovisuel mis en place par la régie de l'émission *C dans l'air* qui permet une réintégration partielle du téléspectateur, moyennant l'incrustation de sa question à l'écran. Cette technologie audiovisuelle, ouvre au téléspectateur, un droit à la co-construction du débat médiatique, puisque l'animateur manifeste clairement, dans la première partie de son énonciation, un intérêt pour que les répliques soient en relation avec le contenu de la question affichée. Dans ce qui va suivre, on examinera, avec les outils de la ScaPoLine, comment ce procédé technologique d'incrustation scripturale de la question de téléspectateur à l'écran, s'articule avec le procédé langagier du discours rapporté.

3 Les fonctions énonciatives de véridiction et de monstration du discours représenté

Le discours représenté a fait l'objet de nombreuses études, aussi bien en littérature qu'en linguistique. Il serait prétentieux de notre part de vouloir rendre compte de toutes ces recherches. Toutefois, on peut observer l'absence d'études de ce procédé selon une approche polysémiotique, telle qu'elle se présente dans le dispositif audiovisuel de l'émission *C dans l'air*.

Pour maintenir son audience, tout débat télévisé doit respecter les deux principes de « plaisir » et de « sérieux » (cf.2.2). Le principe de sérieux contraint l'instance de production de l'émission *C dans l'air* à penser deux stratégies pour construire son image de crédibilité, qui garantirait la véracité de l'information donnée (Charaudeau, 1991). La première de ses stratégies, courante dans le monde de la télévision, est le mode de diffusion du direct. La deuxième, spécifique à l'émission *C dans l'air*, est la monstration et la reprise de la question du téléspectateur pendant l'émission pour animer le débat.

La théorie de la ScaPoLine propose les fonctions énonciatives de véridiction et de monstration, qui permettent d'étudier ces deux stratégies. Ces deux notions caractérisent le cadre énonciatif du discours représenté, abrégé en DR (Nølke, Fløttum et Norén, 2004 :62)⁵.

Le dispositif multicanal auditif, visuel et scriptural du magazine d'information permet au DR d'être vu et entendu en même temps. Il devient alors intéressant d'analyser ces « interactions mixtes » ou « oralographiques », pour reprendre les termes de (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 25), afin de comprendre leur structuration.

3.1 La fonction énonciative de monstration

Un locuteur « montre » le discours d'autrui lorsque ce dernier est juxtaposé au discours source sans inquit. Si l'on coupe le son du téléviseur, on remarquera que l'image parle d'elle-même (cf. Figure 3 ci-dessous). En effet, on peut apercevoir Yves Calvi en train de lire un texte incrusté à l'écran, dont il n'est manifestement pas la source. Cette fonction de monstration, au sens de visibilité selon l'approche polysémiotique, permet à la production de l'émission de respecter le principe de crédibilité.



Figure 3 : Gros plan sur l'animateur en train de lire la question du téléspectateur, incrustée à l'écran.

Le plan de la caméra est fixé sur l'animateur. Ce dernier est focalisé sur la forme du discours du téléspectateur pour montrer que ce qu'il va énoncer appartient à une autre source que lui. Dans le segment analysé, cette forme sera représentée dans le dispositif visuel, où elle apparaîtra en bas de l'écran de télévision. Le dispositif scriptural va remplacer la fonction des guillemets à l'écrit. Rien qu'en observant l'image, le téléspectateur pourra faire le lien entre le contenu du segment *les termes du chef d'inculpation* et l'intitulé de l'émission *abus de faiblesse* incrusté, lui, en haut de l'écran.

Sur le plan oral, l'animateur qui montre la question en l'annonçant par l'emploi de l'adjectif démonstratif « cette », suivi du syntagme « question », dans *On a cette question de téléspectateur*, vient accroître la preuve de la présence matérielle du discours d'autrui et de son objet. On en conclue que l'instance de réalisation de l'émission donne suffisamment d'informations sur le plan visuel pour captiver l'attention du téléspectateur, et lui « montrer » que la promesse de l'intégrer dans le débat, est bel et bien tenue.

3.2 La fonction énonciative de véridiction

Par opposition à la fonction énonciative de monstration, celle de véridiction nécessite la présence de l'inquit. Yves Calvi insiste sur la forme et sur le contenu de la question du téléspectateur qu'il rapporte. Dans la fonction de véridiction, le discours de l'autre va être dit. La présence de l'inquit dans l'incise *nous dit ce sms* est un moyen linguistique qui fait partie de la stratégie de captation. Il a pour fonction de rappeler que la source du discours est le téléspectateur.

YC- voilà pour les derniers événements depuis donc 24 heures/on a cette question de téléspectateur qui nous permet d'ailleurs de faire le point sur la question que je soulevais y a quelques instants heu Philippe Bilger/ les **termes** du chef d'inculpation nous dit ce sms ne sont-ils pas curieux ? Alors est-ce qu'on peut rappeler d'abord exactement à quoi correspond cette mise en examen et qu'est-ce que la notion d'abus de faiblesse ?

4 Le discours direct libre (DDL) et le discours direct rapporté (DDR)

4.1 Structure polyphonique ou structure diaphonique ?

Même s'il s'agit de productions langagières authentiques, le cadre énonciatif du DR impose une lecture polyphonique et non diaphonique de l'exemple analysé pour les raisons suivantes :

- 1- D'abord, on considère que la reprise de la question du téléspectateur est une intervention à fonction illocutoire initiative. En effet, Yves Calvi reprend la question du téléspectateur, l'incorpore dans son énonciation, et pose une question, en relation avec la première, adressée à l'un des invités pour obtenir une intervention à fonction réactive, de la part de l'invité en question. A l'inverse, la diaphonie est décrite par Roulet comme l'étude des reprises, de discours d'autrui, dans des interventions réactives, qui enchainent sur des interventions initiatives du discours source (Roulet 1985).
- 2- De plus, Roulet analyse des dialogues comprenant deux interlocuteurs, alors que la séquence échange question-réponse de notre corpus est une interaction complexe, qui fait intervenir trois interactants (cf. 2.1). L'intention affichée d'Yves Calvi, en tant qu'animateur, est de relayer la question du téléspectateur à la personne qui sera chargée de la réponse.
- 3- Enfin, le téléspectateur n'est pas considéré comme le partenaire dialogique, dans le sens de destinataire immédiat de l'animateur.

La distinction étant établie, on passe à l'analyse polyphonique du discours rapporté dans notre exemple. Il se présente, comme on vient de le voir, sous les deux dimensions de « montrée » et « dite ». La théorie scandinave de la polyphonie propose des critères d'identification des différents êtres discursifs à l'origine des pdv présents dans le segment discursif de l'animateur, locuteur-en-tant-que-constructeur (LOC).

L'apparition de la question du téléspectateur par incrustation visuelle en bas de l'écran, complétée par le choix linguistique fait par l'animateur, de la reprendre sous sa forme originelle mais moyennant l'inquit, nous amène à nous demander s'il s'agit de la forme d'un discours direct libre, rapporté, ou les deux à la fois.

On pense qu'il s'agit là d'une forme intermédiaire entre le discours direct libre (DDL) et le discours direct rapporté (DDR). On se base sur le schéma synoptique des formes prototypiques du DR établi par (Nølke, Fløttum et Norén, 2004 : 67), pour examiner de plus près les faits linguistiques et extralinguistiques qui caractérisent cette forme intermédiaire.

4.2 Schéma synoptique proposé par Nølke des quatre prototypes du DR

	Direct Non incorporé / Séparé	Indirect Incorporé
Inquit Dit / Soumis à la vérédiction	Discours Direct Rapporté (DDR) (signe entier : forme et contenu)	Discours Indirect Rapporté (DIR) (contenu, variante marquée structurellement)
Sans inquit Montré / Soumis à la monstration	Discours Direct Libre (DDL) (signe entier : forme et contenu)	Discours Indirect Libre (DIL) (signe entier, variante non marquée structurellement)

Tableau 1 : Schéma synoptique des quatre prototypes du DR

D'après ce tableau, le discours direct rapporté véhiculé par la fonction énonciative de vérédiction s'oppose au discours direct libre, qui est soumis à la monstration.

La distinction se fait sur la base de la présence de l'inquit sous forme d'expression introductive lorsqu'il s'agit de dire le discours de l'autre, et de l'absence de l'inquit lorsqu'il s'agit de montrer le discours de l'autre. Cependant, l'analyse visuelle et linguistique du passage discursif de notre exemple a bien montré que ces deux opérations de vérédiction et de monstration peuvent cohabiter ensemble, à condition d'opérer quelques modifications au niveau de la structure première du DR.

Par conséquent, la question du téléspectateur ne peut pas porter l'appellation de DDL à caractère montré parce qu'il y a la présence de l'inquit *nous dit ce sms*. Cependant l'inquit est présent sous forme d'incise et non d'expression introductive. Cela n'annule pas pour autant le caractère « dit » du propos, mais lui donne un statut différent de celui de DDR. Aussi, comme cité plus haut, les guillemets sont remplacés par le mode « incrustation scripturale » de la question à l'écran. Tous ces éléments nous amène à considérer cette forme de discours comme une forme hybride du DR, entre DDL et DDR.

5 La mise en scène des pdv dans la forme hybride DDL et DDR

On s'interrogera, dans cette partie d'analyse, sur la nature des relations entre les pdv dans l'énoncé du locuteur, et la forme intermédiaire du DR. On examinera les formes syntaxiques et énonciatives par lesquelles s'exprime la représentation des dires « pdv », dans l'énonciation du locuteur (Rabatel, 2003). En se référant à la taxinomie des êtres discursifs de la ScaPoLine (Nølke, 2009), ainsi qu'au schéma de la structure du point de vue : [X] (JUGE (p)) où X représente la source saturée par un ê-d, JUGE est un jugement que la source porte sur le contenu p, et p est le contenu de la proposition (Nølke, Fløttum et Norén, 2004 : 31), on obtient un nombre de six schémas caractérisant quatre formes énonciatives des pdv.

Extrait :

YC- voilà pour les derniers événements depuis donc 24 heures/on a cette question de téléspectateur qui nous permet d'ailleurs de faire le point sur la question que je soulevais y a quelques instants heu Philippe Bilger/ les termes du chef d'inculpation nous dit ce sms ne sont-ils pas curieux ? Alors est-ce qu'on peut rappeler d'abord exactement à quoi correspond cette mise en examen et qu'est-ce que la notion d'abus de faiblesse ?

Dans la première forme, LOC construit deux images de lui-même, I :

- 1- I interpréteur, indiqué par le pronom personnel *je*, est la source du point de vue porté par la subordonnée complétive, *que je soulevais y a quelques instants*. On aura la forme schématique : [Je] Vrai (soulevais la question y a quelques instants) ;
- 2- I journaliste, indiqué par le pronom *on*, est source du point de vue de sa propre question qu'il va poser par la suite, *est-ce qu'on peut rappeler d'abord exactement à quoi correspond cette mise en examen, et qu'est-ce que la notion d'abus de faiblesse* ;

Dans la deuxième forme, LOC construit deux images de l'allocutaire, A :

- 3- A allocutaire textuel, détient l'information de la réponse. Le nom propre à sens montré, *Philippe Bilger*, est un être textuel associé à un savoir juridique qui transcende la parole du téléspectateur. Dans cet extrait, LOC s'attend à ce que l'allocutaire textuel sature la configuration polyphonique de son énonciation.

Dans la troisième forme, LOC construit deux images des tiers, T :

- 4- T individuel, ê-d représenté par le syntagme *téléspectateur*, est la source du pdv selon lequel les termes du chef d'inculpation seraient *curieux* ;
- 5- T collectif, ê-d représenté par le syntagme *les termes du chef d'inculpation* et le pronom personnels *ils*, source de pdv : *abus de faiblesse* et *mise en examen*, également sources de l'instance juridique [ON_juridique], qui prend en charge les termes du chef d'inculpation.

Enfin, la quatrième et dernière forme :

- 6- Un dernier ê-d représenté par les pronoms personnels *nous* et *on*, désigne les protagonistes présents sur le plateau, les distinguant du téléspectateur. Il s'agit là de l'indice linguistique de distanciation de LOC par rapport au discours du téléspectateur.

6 Pourquoi cette forme énonciative ? Pour quelle stratégie communicative ?

Pour répondre à ces deux questions, il nous faut d'abord resituer le passage analysé dans le cadre d'interprétation qui le régit, ainsi que la doxa de l'instance de production de l'émission.

Le paysage audiovisuel dans lequel a été produit ce passage discursif appartient au genre de débat télévisé. Pour les besoins de la mise en place de nouveaux programmes télévisés adaptés, visant un public de plus en plus large, le centre de création audiovisuelle, CCA, a mené une enquête en 1993 (toutes chaînes confondues), sur les comportements des téléspectateurs en tant que consommateurs. Le but étant d'identifier le profil des téléspectateurs selon des plages horaires précises⁶.

Ont été retenus pour les besoins de cette étude des critères Sociodémographiques, Socioprofessionnels et Socioculturels, des « Mentalités » des téléspectateurs.

Pour la plage horaire de 17h à 19h, temps d'antenne durant lequel sera programmé le magazine d'information *C dans l'air*, l'enquête a révélé que les téléspectateurs présents devant leur poste de télévision correspondent, en majorité, au portrait de téléspectateurs dits « Notables ». Cette partie de la population est en demande permanente de débats et d'interrogations, sur des thèmes en relation avec l'actualité.

Un second portrait, sur « des Mentalités selon les Fonctions médias (presse, TV et radio) des téléspectateurs Notables », a été établi, faisant suite aux résultats de la première enquête. Il s'agit d'une complémentarité Ethique entre les différents médias : Réflexion-vérité de la presse de conviction, Débat-explication à la TV et Culture à la Radio ».

D'après ce qu'on vient de voir, on comprend bien que le but ultime de l'émission est de fidéliser un public bien ciblé. Les producteurs de l'émission agissent, en toute connaissance de cause, sur les attentes des téléspectateurs « Notables », en mettant en place un dispositif multicanal de montré et de dit (entendu), relayé par la modération de la discussion en direct. Ainsi, voir une question d'un téléspectateur s'afficher en bas de l'écran a un effet psychologique rassurant de vérité et de rassemblement, pour l'ensemble des téléspectateurs qui regardent l'émission. Pour reprendre la distinction faite par Wittgenstein (1961) cité dans (Nølke, Fløttum et Norén, 2004 : 61), on dira que ce qui est dit, est justiciable d'une appréciation en termes de vérité (ou de fausseté), alors que ce qui est montré, n'est pas censé être débattu.

7 Conclusion

Dans cet article, on a voulu étudier, en appliquant les outils de ScaPoLine, les différents aspects de la configuration polyphonique dans le genre discursif du débat télévisé de l'émission *C dans l'air*. On a choisi un corpus audiovisuel où des échanges question-réponse se déroulent entre téléspectateurs, animateur et invités plateau.

La démarche polysémiotique que l'on a suivie a donné plusieurs résultats. Premièrement, la forme du discours rapporté est une forme intermédiaire entre le discours direct libre (DDL) et le discours direct rapporté (DDR). Cela est, en grande partie, dû au mode du dispositif audiovisuel de l'émission, qui propulse la question du téléspectateur au centre de la scène médiatique, au moment où elle est reprise par l'animateur pour être relayée à un invité plateau.

Deuxièmement, lorsque LOC animateur constructeur du discours reprend une question d'un téléspectateur, il crée les images discursives de tous les protagonistes concernés, en affichant leurs pdv, par des marqueurs linguistiques.

On peut à présent dire quelques mots sur la relation de responsabilité de l'animateur du débat par rapport aux pdv des participants aux débats. Le lien de prise en charge du discours d'autrui, ici, se traduit par un rapport de non-responsabilité. Pour exprimer sa distanciation, le locuteur s'appuie en grande partie sur le cadre énonciatif du DR. Nous notons également la présence de l'adverbe *d'ailleurs* à travers lequel il va exprimer son accord avec le pdv du téléspectateur qu'il va énoncer.

Références bibliographiques

- Bouvet, D. (2001). *La dimension corporelle de la parole*. Paris : Peeters.
- Charaudeau, P. (1991). *La télévision. Les débats culturels. Apostrophes*. Paris : Didier Erudition.
- Constantin de Chanay, H. (2006). Dialogisme, polyphonie, diaphonie : Approche interactive et multimodale. In L. Perrin (éd). *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz : Publications de l'Université Paul Verlaine, 49-75.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Joste, F. (1999). *Introduction à l'analyse de la télévision*. Paris : Ellipses.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2012). Analyser du discours : le cas des débats politiques télévisés. In Institut de linguistique française, *3e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Lyon : EDP Sciences, 25-42.
- Kronning, H. (2009). Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté. *Langue française*, 164, 97-111.
- Miche, E. (1995). Les formes de reprise dans un débat parlementaire. *Cahiers de Linguistique Française*, 16, 241-265.
- Nel, N. (1990). *Le débat télévisé*. Paris : Armand Colin.
- Nølke, H. (2009). Types d'êtres discursifs dans la ScaPoLine, *Langue française*, 164, 81-96.
- Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C. (2004). *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie*. Paris : Kimé.
- Norén, C. (2009). La ScaPoLine appliquée sur corpus. L'exemple du pronom on. *Langue française*, 164, 137-148.
- Perbost, L. (2012). *Rôles énonciatifs, interactionnels et construction identitaire des sources dans les journaux télévisés français*, Thèse de Doctorat, Université de Lorraine.
- Pérouse, D. (2008). *Manifestation de la polyphonie dans des représentations discursives issue de la presse écrite*, Thèse de Doctorat, Université de Cergy-Pontoise.
- Perrin, L. (1995). Du dialogue rapporté aux reprises diaphoniques. *Cahiers de Linguistique Française*, 16, 211-240.
- Pršir, T. (2012). La citation théâtralisée : propositions pour une analyse prosodique et polyphonique de la citation à l'oral. *Le discours et la langue*, 2, 123-134.
- Rabatel, A. (2003). Re-présentation des formes (pré-) réflexivité dans les comptes rendus de perception, de parole et de pensée. La question du mimétisme dans les discours représentés. *Lingvistisk og litterær polyfoni*, 7, 1-31.
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*, Paris : Orphys.
- Roulet, E. & al. (1991). *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang.

¹ Locuteur en tant que constructeur.

² Outil numérique d'analyse de programmes audiovisuels développé par l'Institut national de l'audiovisuel (Ina)

³ Union pour un mouvement populaire. Parti politique français de la droite, et du centre droit, que Nicolas Sarkozy a présidé de 2004 à 2007.

⁴ On utilise les conventions de transcriptions minimales suivantes : le locuteur est identifié par les initiales des prénom et nom. Le caractère gras note un renforcement prosodique. Le signe « / » représente une pause courte. Les éléments analysés sont soulignés.

⁵ La distinction entre discours représenté et discours rapporté ne fait pas l'objet de la présente étude. On utilisera le seul terme de discours rapporté pour analyser la situation où l'animateur (LOC) reprend la question du téléspectateur dans sa propre énonciation, moyennant l'inquit.

⁶ *Notes de synthèse et de réflexion sur les audiences actuelles du PAF*, Monographie disponible à l'Ina